

La Communauté de communes de l'Estuaire soutient le développement économique local

🕒 Lecture 1 min

Accueil • Gironde



📷 L'espace de coworking de l'Agora est ouvert gratuitement aux créateurs d'entreprise © Crédit photo : Philippe Rucelle

Par Philippe Rucelle

Publié le 05/11/2025 à 11h52.



Écouter



Voir sur la carte



Réagir



Partager

La Communauté de communes de l'Estuaire met à disposition un espace de coworking gratuit pour les entrepreneurs et suit les travaux de restauration écologique de la Livenne

Lundi 3 novembre se tenait une séance du conseil communautaire présidé par Lydia Héraud. La Communauté de communes de l'Estuaire (CCE) veut aider au développement économique du territoire, et donc à l'installation d'entrepreneurs. Pour cela, les élus ont validé la mise à disposition gratuite de l'espace de coworking de l'Agora aux personnes désireuses de créer une entreprise sur le territoire communautaire.

« L'utilisateur pourra ainsi travailler son projet au sein d'un espace de travail moderne, relié à la fibre optique, et sera accompagné par le service développement économique de la CCE », commente la présidente. Une fois l'entreprise créée, une convention d'utilisation sera proposée au chef d'entreprise.

Dans le cadre du programme pluriannuel de gestion (PPG) du bassin-versant de la Livenne, et plus particulièrement des travaux de restauration de la continuité écologique des quatre moulins à eau, effectués entre 2019 et 2024, un suivi scientifique a été mis en place « pour voir si notre investissement est fructueux » indique le vice-président Philippe Labrieux.

« Nous avons déjà des premiers résultats intéressants, mais il faut les valider dans la durée » souligne le directeur du service eau et environnement Guéric Gabriel. Le montant de l'étude se monte à 8 040,23 euros HT qui seront financés par l'agence de l'eau Adour Garonne (4 270,12 euros), le Département de la Gironde (1 708,05 euros) et la CCE (2 562,07 euros).

Un logement d'urgence

Les élus ont ensuite validé l'acquisition d'une parcelle située avenue du 15 novembre à Braud-et-Saint-Louis, limitrophe du bâtiment qui accueillera le service eau / environnement de la CCE. « Cette parcelle de 660 m² permet d'envisager l'évolution du parking et la maisonnette (50 m²) sera destinée à servir de logement d'urgence dont nous manquons sur le territoire » note Lydia Héraud.

Dans ce cadre, les élus ont reconduit la délégation à la présidente de la CCE pour effectuer les différentes démarches liées à la préparation de la Fête de l'asperge.

